



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Industrie verte : situation du groupe SAFRA

Question écrite n° 920

Texte de la question

Mme Karen Erodi alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, sur la situation critique de l'entreprise SAFRA, spécialisée dans le matériel de transport et pionnière dans la transition énergétique et écologique. Situé à Albi, au cœur d'une zone « Territoire d'industrie » de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le groupe SAFRA est spécialisé dans la fabrication de bus à hydrogène, ainsi que la rénovation de trains et de métros qui jouent un rôle clé dans le développement de solutions de mobilité décarbonée, par le développement de transports en commun durable et de la filière rétrofit, pour transformer des moteurs thermiques en moteurs électriques. Cependant, le groupe est actuellement en grande difficulté économique, menaçant plus de 270 emplois locaux répartis dans ses différentes branches : SAFRA Automobile, SAFRA Agencement et SAFRA Constructeur. Alors que M. le Premier ministre, Michel Barnier, a insisté dans sa déclaration de politique générale sur l'importance de la réindustrialisation française et de l'investissement dans la transition écologique et que l'ancien ministre de l'industrie, Rolland Lescure, alerte sur la baisse de dynamisme des projets industriels durables, il est indispensable de garantir le maintien et le développement d'entreprises comme SAFRA qui participe activement à la décarbonation des mobilités en France et plus particulièrement dans le Tarn. Depuis la crise de la covid-19, la situation de l'entreprise est critique avec une dette dépassant 20 millions d'euros et des besoins de trésorerie immédiats estimés à 30 millions d'euros. Le groupe ne peut aujourd'hui garantir la poursuite de son activité. Si un fonds d'investissement a déjà injecté 4 millions d'euros récemment, cela reste insuffisant pour assurer sa survie. L'entreprise devrait alors être reprise par un investisseur, mais toutes les négociations semblent tarder, ce qui accroît l'inquiétude des salariés quant à l'avenir du groupe et de potentiels licenciements économiques. Les organisations syndicales qui sont particulièrement mobilisées pour le maintien de cette entreprise de transition écologique dénoncent le manque de transparence sur les discussions en cours avec les repreneurs potentiels et sur la stratégie globale de la direction. Alors que le Tarn a déjà souffert de la fermeture de deux grands acteurs industriels locaux : Flow Control Technologie et Scopelec, qui ont entraîné le licenciement de plus de 1 100 salariés à l'échelle nationale ces dernières années, il est primordial de préserver un fort tissu industriel dans ce département. Dans le contexte de la mise en œuvre de la loi « Industrie verte » et alors que le groupe SAFRA est situé sur une zone « Territoire d'industrie », Mme la députée demande à M. le ministre de préciser quel soutien financier va être mobilisé par l'État pour soutenir financièrement cette entreprise stratégique. Elle lui demande également quelles sont les garanties que peut prendre l'État pour assurer le maintien des emplois et la pérennité de l'activité sur le territoire. Finalement, Mme la députée souhaite demander à M. le ministre d'agir en tant qu'intermédiaire entre la direction actuelle et les organisations syndicales pour les associer à la démarche de reprise économique et au futur du groupe. Elle insiste sur l'importance d'une intervention rapide pour assurer le redressement du groupe et préserver le tissu industriel local et durable.

Texte de la réponse

La députée a souhaité attirer l'attention du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie sur la situation économique préoccupante de la société SAFRA à Albi, constructeur français de bus à hydrogène et acteur important de la filière de la mobilité à hydrogène décarboné, ayant fait l'objet d'investissements prioritaires à l'échelle nationale. L'État accompagne de longue date cette entreprise, dont le développement a été soutenu pendant de nombreuses années au travers du crédit d'impôt recherche (CIR) et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et qui a récemment été lauréate d'une subvention de l'ADEME à hauteur de 4.8 M€ début 2022, puis fin 2023 d'un prêt de la Banque Publique d'Investissement (BPI) à hauteur de 2.9 M€ au titre de l'appel à projets de France 2030 « véhicules routiers de demain », dont la concrétisation s'est cependant heurtée à sa situation financière, incompatible avec le respect des exigences communautaires en matière d'aides d'État. Alors que la filière est confrontée à des défaillances, dont celle du concurrent belge VAN HOOL, le soutien de l'actionnaire majoritaire de SAFRA, le fonds Transition Evergreen, est essentiel, outre le renforcement de la structure financière de l'entreprise et la mise en œuvre de partenariats capitalistiques et/ou industriels. Dans ce cadre, le ministre a demandé à ses services de poursuivre l'attention particulière portée depuis de nombreux mois déjà à la situation de cette entreprise et de mettre en place un suivi aussi étroit que régulier, en lien avec les acteurs locaux, afin de favoriser l'aboutissement des démarches engagées dans l'objectif du maintien des emplois et de la pérennité de l'activité industrielle sur le territoire.

Données clés

Auteur : [Mme Karen Erodi](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 920

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Industrie](#)

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2024](#), page 5406

Réponse publiée au JO le : [21 janvier 2025](#), page 254